



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Création d'un parking de 145 places dans le cadre de la création d'un complexe sportif boulevard saint symphorien à Longeville les Metz (derrière la patinoire)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL FONCIERE PATINOIRE MESSINE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MATHIEU GAUTIER

RCS / SIRET

5 2 4 1 7 6 7 7 3 0 0 0 1 7

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
40 : Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Création d'un parking VL de 145 places: Aire de stationnement ouvertes au public de 145 places sur une commune de longeville les metz dont le PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Dans le cadre du projet de la mise aux normes de la patinoire existante et la création d'un complexe sportif (dédié à des restaurants, bar, salle de fitness et bureau administratifs).
Ce complexe à une SHON d'environ 6 000 m², c'est un ERP de 3^{ème} catégorie destiné à accueillir 680 personnes, le projet porte sur la création d'un parking de 145 places sur le terrain à l'arrière de la patinoire pour répondre aux exigences réglementaires du PLU de Longeville les Metz.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de la création d'un complexe sportif de 680 personnes, la création d'un parking de 145 places permettra de répondre aux exigences réglementaire du PLU de Longeville les Metz.

Le terrain recevant le parking est localisé à l'arrière de la patinoire existante, on accède au site depuis le parking avant existant.

La surface en schiste avec une partie enherbé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

A l'issue des travaux de construction du complexe sportif et de la réfection de l'existant de la patinoire messine, courant 2014, nous procéderons à la réalisation des travaux de création du parking Nord

Réalisation d'une couche de fondation composée de GNT 0/100 insensible au gel et sans lixiviation induite sur 40 cm et d'une couche de base composée de GNT 0/31.5 ; portance conformes à la D9a

Revêtement finition des zones de circulation en 4/8 lavé de Moselle stabilisé au liant végétal

Revêtement des places de parking en dalle alvéolaire de type evergreen remplies de concassée lavé 4/8 calcaire polypiers

Ces revêtements drainants permettront d'infiltrer la totalité des eaux de précipitation

Les travaux sont prévus pour une durée de deux mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce parking est destiné à accueillir au maximum 145 véhicules pour le complexe sportif.

Il sera exploitées par les activités du complexe sportif : les restaurants, le bar, le club fitness.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à dépôt de permis de construire
procédure d'examen au cas par cas

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

ce formulaire est rempli pour la procédure de permis de construire dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du projet : emprise de l'aire de stationnement	3100 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

37 Boulevard saint
Symphorien
57050 Longeville les Metz
Localisation du terrain entre la
patinoire de metz et la bretelle
d'accès à Metz centre.

Coordonnées géographiques¹

Long. 6 ° 09 ' 45 " E

Lat. 49 ° 06 ' 48 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

l'usage actuel du terrain est un espace en schiste sans fonction particulière et un espace enherbé.
En zone N 3 du PLU de longeville les Metz

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU : approbation de la révision N°2 du POS sous forme de
PLU - DCM- 27-06-2007; mise à jour N°1-AM-le 04-12-2007;
Modification N°1 - DCM- 23-06-2009
Règlement zone N3 du PLU

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRI approuvé Arrêté n° DDT-SRECC-2010-010 du 15 octobre 2010 prescrivant la deuxième modification du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'inondations et de mouvements de terrain de la commune de LONGEVILLE-LES-METZ. le terrain est en zone blanche du PPRI avec une côte de référence de 168.40
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	Ce site inscrit représente la partie de l'île St-Symphorien située entre la promenade du site, le bras navigable et le bras mort de la Moselle. Il comprend une partie aménagée en plan d'eau, un parc aménagé pour la promenade avec jeux et attractions pour enfants, des bâtiments et installations pour la pratique de sports nautiques, un palais des sports, une patinoire, le tout surplombé par l'échangeur de Metz-Centre de l'autoroute A31. Ce site protégé pour sa beauté était constitué partiellement par un ancien champ de courses hippiques.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	sites à environ 3 km (FR4100159 "Pelouses du pays messin")
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le parking nécessitera l'emploi de matériaux
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	le terrain existant est en schiste avec une zone enherbée
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Non, nous restons dans le périmètre des bâtiments existants (patinoire et palais des sport) avec leurs abords déjà aménagé.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le site est à proximité d'une zone rouge du PPRI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☒ Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☒	☒	☐	Le parkings sera éclairé.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☐	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ☒ Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Revêtement finition des zones de circulation en 4/8 lavé de Moselle stabilisé au liant végétal Revêtement des places de parking en dalle alvéolaires de type envergreen remplies de concassée lavé 4/8 calcaire polypiers Ces revêtements drainants permettront d'infiltrer la totalité des eaux de précipitation
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☐	☐	☒	Non, seuls des déchets ordures ménagères pour le complexe sportif sans rapport avec le parking seront présent.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☐	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☐	☐	☒	Non, nous restons dans le périmètre des bâtiments existants (patinoire et palais des sport) avec leurs bâtiments déjà aménagés.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que ce projet pourrait être dispensé d'une étude d'impact car il consiste à créer une aire de stationnement sur une zone déjà aménagée . Le terrain concerné pour le parking est déjà aménagés en schiste et sera remplacé par un parking végétalisé.

De plus, la zone du projet est déjà aménagé par des bâtiments (patinoire, palais des sport),un parking avant commun à la patinoire et au palais des sport.

Les lieux sont déjà fréquentés et font l'objet d'un entretien régulier des espaces verts.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

metz

le,

8 mai 2013

Signature